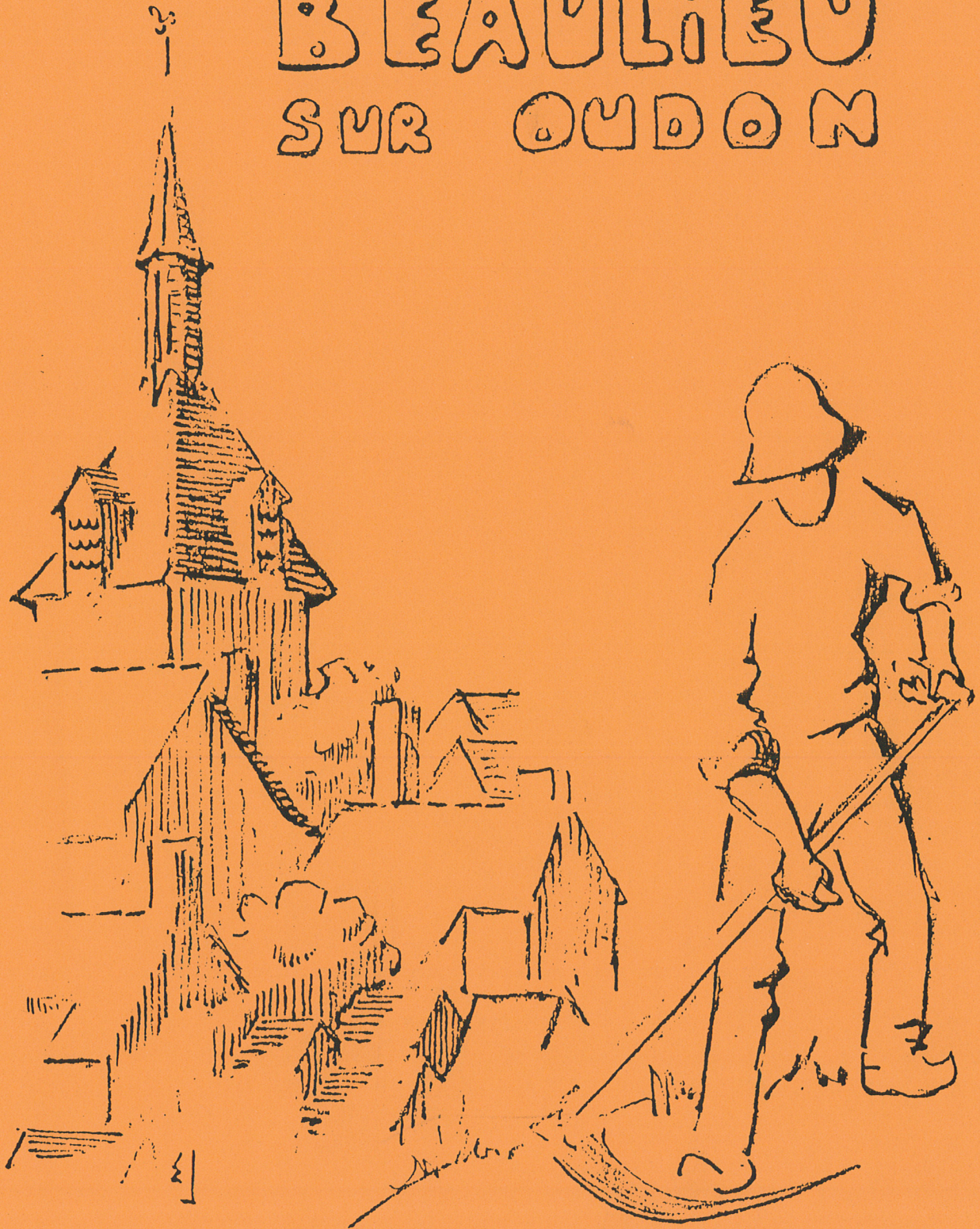


# LA TROMPETTE

JOURNAL D'INFORMATIONS COMMUNALES DE

## BEAULIEU

## SUR OUDON



№ 2

JAN. 1991



LE MOT DU MAIRE

Fidèle au rendez-vous, j'ai le plaisir de vous présenter pour cette deuxième année consécutive le bulletin municipal.

L'activité de notre commune étant essentiellement agricole, 1990 aura été pour tous une année marquée par une grande sécheresse. Chacun de nous a souffert de cette période climatique exceptionnelle mais j'aurai une pensée toute particulière à l'égard de ceux qui n'auraient pas été indemnisés, ne serait ce que partiellement de ce préjudice ; ce pour des raisons liées essentiellement à la complexité administrative, indépendantes de la commission "calamités sécheresse" ainsi que de la municipalité.

Ma seconde pensée sera pour le Comité des Fêtes, car nul n'est sans savoir l'importance que revêt la vie associative dans une commune telle que BEAULIEU SUR OUDON. Je remercie toutes les personnes qui contribuent au bon déroulement des fêtes qu'il organise.

Avec le fruit de l'effort collectif, le Comité des Fêtes aura réalisé en 1990 en étroite collaboration avec la municipalité la construction d'un hangar de 600 M2 dont il en a l'entière disposition.

Je m'associe enfin, à tous ceux qui sont à la recherche d'un emploi dans cette période difficile. Souhaitons que 1991 leur apporte courage et confiance.

En conclusion, je me permets au nom du Conseil Municipal et moi-même d'offrir à l'ensemble des familles de notre commune nos vœux les plus sincères.

Joseph ROCHER

E T A T - C I V I L

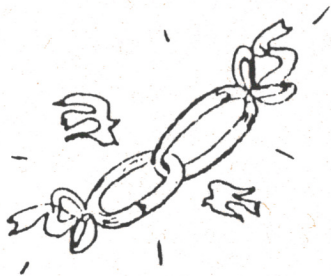


Naissances

Aurélien BEAUDUCEL	7 rue de Bretagne	2 Janvier
Nicolas GEGU	La Couardière	19 Avril

Mariages

Pascal MEIGNAN et Anne-Marie BRUNEAU	2 Juin
Olivier BELLIER et Corinne DESERT	9 Juin



Noces de Diamant

Monsieur et Madame BOISSEAU Victor	28 Avril
------------------------------------	----------

Noces d'Or

Monsieur et Madame FROMONT Victor	17 Novembre
-----------------------------------	-------------

Transcriptions de décès

Isabelle DE CROZE	La Villaudray	6 Février
Gaëtan VERGER	10 rue de l'Etang	31 Août
Constant MAUDET	La Grisardière	2 Octobre



## SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

En 1990, le Conseil Municipal s'est réuni 13 fois. Voici un bref compte-rendu des séances.

- Séance du 5 Janvier 1990 :

Le Conseil Municipal fixe les nouveaux tarifs pour 1990 concernant les logements, la Salle des Fêtes, les redevances d'ordures ménagères.

Concernant le lotissement de la Vigne et considérant qu'aucune parcelle n'a été vendue jusqu'à présent, le Conseil Municipal décide de rembourser le terrain dans les conditions suivantes :

- reversement de 29,00 f/m<sup>2</sup> lorsque la maison est couverte
- les 20,00 f/m<sup>2</sup> restant au certificat de conformité.

- Séance du 26 Janvier 1990 :

Afin de financer les travaux de Réfections de 4 Chemins et la construction de trottoirs le long du Presbytère le Conseil Municipal a décidé de contracter un emprunt de 100.000,00 francs au GROUPAMA sur 10 ans au taux de 9,30 %.

- Séance du 16 Février 1990 :

Le Conseil Municipal fixe les subventions pour 1990.

Monsieur Le Maire fait savoir que des calootherms ont été acheté chez GUIOILLER pour un montant de 3.878,22 Francs et facturé au C.C.A.S. afin de répondre à la demande de repas à domicile pour les personnes âgées.

- Séance du 22 Mars 1990 :

Le Conseil Municipal vote le Budget Primitif qui s'élève à 1.752.455,00 francs soit 1.141.322,00 francs en section de fonctionnement et 611.133,00 francs en section d'investissement.

Le Conseil fixe les 4 taxes comme suit :

- Taxe d'habitation 16,61 %
- taxe foncière sur le Bâti 24,36 %
- taxe foncière sur le non Bâti 39,79 %
- taxe professionnelle 18,00 % au lieu de 23,30 % proposé par les services fiscaux.

Approbation par les conseillers municipaux du jumelage entre le SAMTGEMEINDE DE PAPENTEICH (Canton Allemand) et le S.I.V.O.M. de LOIRON.

- Séance du 27 Avril 1990 :

Afin de satisfaire les demandes un autre jeu de calorifères a été acheté et facturé au C.C.A.S.

Le Conseil Municipal décide de mettre en place rapidement un conteneur à bouteilles.

- Séance du 1er Juin 1990 :

Monsieur GUEGAN, chargé de mission à l'A.D.E.L. (Association pour le Développement Economique du pays de Loiron) est présent afin d'exposer aux conseillers municipaux le fonctionnement et le rôle de l'A.D.E.L.

Suite au jumelage entre PAPENTEICH et le SIVOM, Monsieur et Madame BARRAIS Philippe ont été retenus pour participer au voyage en Allemagne du 24 au 28 Août 1990.

- Séance du 22 Juin 1990 :

Examen du Compte Administratif de l'exercice 1989. Approbation de l'ensemble de la comptabilité qui se solde par un excédent de 257.451,32 francs.

Le Conseil approuve, également, le Compte de gestion présenté par le receveur Municipal.

Concernant la construction d'un hangar de stockage, suite à l'ouverture des plis du 13 Juin 1990, Monsieur Le Maire fait savoir que ce sont Monsieur GUIOILLER pour la maçonnerie et Monsieur CADOT pour la couverture et la charpente qui ont été retenus.

- Séance du 27 Juillet 1990 :

Le Conseil Municipal décide de mettre un cèdre le passage au carrefour de la hard, jugé trop dangereux par les riverains. La Commune demande une participation aux frais de la Commune de COSSE LE VIVIEN, le carrefour étant la limite des 2 communes.

Monsieur Le Maire fait savoir qu'une expérimentation de langues en classe primaire (CM1 et CM2) aura lieu à la rentrée 90-91. Les enfants de BEAULIEU iront en cours d'anglais à MONTJEAN 1 fois par semaine. Le Problème du transport est posé.

- Séance du 7 septembre 1990 :

Pour financer le hangar de stockage un emprunt de 100000,00 francs sera fait au GROUPAMA à un taux de 10,25 % sur 10 ans.

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat de 2 projecteurs sur le terrain de football, nécessaires pour les entraînements.

Concernant la cantine scolaire, le Conseil Municipal accepte de payer un déficit de 1346,40 francs pour notre commune.

- Séance du 28 Septembre 1990 :

Monsieur Le Maire présente Monsieur GUILLAUMA, nouveau percepteur, en remplacement de Monsieur GOMBERT.

Le Conseil Municipal vote le Budget Supplémentaire 1990 qui s'élève à 224.699,54 en section de fonctionnement et 257.351,29 en section d'investissement.

Sur la demande des riverains, le Conseil Municipal accepte de poser un panneau indicateur des fermes à l'entrée du C.R. des Buffardières.

- Séance du 26 Octobre 1990 :

Le SIVOM de COSSE a accepté de financer à 50 % le coût du transport scolaire pour les cours d'anglais.

Le Conseil Municipal envisage de créer une bibliothèque. Le Conseil charge Monsieur Le Maire d'étudier ce projet.

- Séance du 5 Décembre 1990 :

Concernant le Comité de jumelage entre PAPENTEICH et le Pays de Loiron le Conseil Municipal nomme :

délégué titulaire : Monsieur ROCHER Joseph  
délégué suppléant : Monsieur BARRAIS Philippe

.../...

Le Conseil Municipal inscrit au programme de voirie 1991 les C.R. de la Ménardière, de la Charpentraie, de la Grande Buffardière, du Bas sautecourt, de la Hariraie.

- Séance du 13 Décembre 1990

C'est la société O.M.B. qui a été retenue pour l'acquisition du matériel informatique les logiciels seront achetés au centre de Gestion.

Le Conseil Municipal décide de demander la subvention accordée par le Conseil Général dans le cadre du fonds d'aide aux communes rurales. La subvention portera sur l'informatique pour un montant de 56.223,55 TTC et sur la rénovation de 2 pièces de la Mairie à l'étage (pour la future bibliothèque) pour un montant de 48.847,16 TTC.

## SUBVENTIONS

Voici le détail des subventions qui ont été accordées par le Conseil Municipal pour l'année 1990 :

- Maison Familiale de CRAON	150,00
- Maison Familiale de ST BERTHEVIN	150,00
- Collège rural "Les Hairies"	150,00
- Chambre des Métiers	150,00
- Centre antincancéreux	300,00
- Prévention routière	200,00
- Campagne contre la faim	150,00
- Association intercommunale d'aide à domicile	700,00
- Etoile Sportive	3.250,00
- Anciens prisonniers	150,00
- Anciens combattants	150,00
- Association Agents des collectivités locales	3.602,00
- Papillons blancs A.P.E.I.	150,00
- Cyclo club cosséen	100,00
- Association des parents d'élèves	500,00
- Groupement de protection des cultures	573,60



Voici la vue d'ensemble du Compte Administratif 1989 tant en fonctionnement qu'en investissement. Il retrace les dépenses exactes par chapitre concernant l'année 1989.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT – vue d'ensemble

Chapitres	Libellés	Crédits ouverts ou recettes prévues	Mandats émis ou titres émis	Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées à réaliser
	<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 304 829 86</b>	<b>1 065 249 85</b>	
60	Dépenses de fonctionnement	55 650	51 303 34	
61	Dépenses de fonctionnement	315 000	276 619 56	
62	Dépenses de fonctionnement	7 062	7 062	
63	Dépenses de fonctionnement	371 880 11	210 940 59	
64	Dépenses de fonctionnement	91 024	80 920 15	
65	Dépenses de fonctionnement	8 723 20	8 723 20	
66	Dépenses de fonctionnement	63 600	47 290 52	
67	Dépenses de fonctionnement	169 142	160 924 51	
68	Dépenses de fonctionnement			
69	Dépenses de fonctionnement			
8285	Dépenses de fonctionnement	9 30	9 30	
83	Dépenses de fonctionnement	222 739 25	221 486 68	
	<i>dont : dotations aux provisions</i>			
	<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>1 304 829 86</b>	<b>1 323 980 74</b>	
70	Recettes de fonctionnement	30 500	33 596 24	
71	Recettes de fonctionnement	83 100	90 038 99	
72	Recettes de fonctionnement		39	
73	Recettes de fonctionnement	16 518	17 447 74	
74	Recettes de fonctionnement	388 612	394 738	
75	Recettes de fonctionnement	16 866	16 826	
76	Recettes de fonctionnement			
77	Recettes de fonctionnement			
78	Recettes de fonctionnement			
79	Recettes de fonctionnement		4 91	
820	Recettes de fonctionnement	199 266 86	199 266 86	
829	Recettes de fonctionnement	150	150	
	<b>Déficit de fonctionnement de clôture</b>			
	<b>Excédent de fonctionnement de clôture</b>		<b>258 700 89</b>	

## SECTION D'INVESTISSEMENT — vue d'ensemble

Comptes	Libellés	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
	<b>Dépenses d'investissement</b>	513 865 76	383 695 39	130 170 37
06	Déficit d'investissement reporté			
13	Frais extraordinaires			
16	Remboursement d'emprunts	112 430	112 427 63	2,37
18	Règl. dettes à long ou moyen terme sans récept. de fonds	42 883 81	42 883 81	—
21	Acquisition de biens meubles et immeubles	50 442 36	24 027 34	26 415,02
23	Travaux de bâtiment et de génie civil	286 128 83	182 375 85	103 752 98
25	Prêts et avances à long ou moyen terme			
264/5	Acquisition de titres et valeurs	21 980 76	21 980 76	
27	Dépôts et cautionnements versés			
29	Dépenses imprévues			
	<b>Recettes d'investissement</b>	513 865 76	512 616 19	
06	Excédent d'investissement reporté	222 962 51	222 962 51	
1053	Subventions d'équipement, dons et legs	28 000	28 000	
115	Prélèvements sur recettes de fonctionnement	229 739 25	221 486 68	
13	Amortissement et reprises de frais extraordinaires			
1421	Participations à des travaux d'équipement	40 164	40 167	
16	Produits des emprunts			
21	Aliénation de biens meubles et immeubles			
23	Facturations de travaux			
25	Recouvrement de créances à long ou moyen terme			
26	Aliénation de titres et valeurs			
27	Dépôts et cautionnements récupérés			
	<b>Déficit d'investissement de clôture</b>	—		
	<b>Excédent d'investissement de clôture</b>		128 920 80	

## VOIRIE

Des travaux de voirie ont été réalisés dans le bourg par la STAR de RENAZE :

- Construction de trottoirs le long du Presbytère 51.635,01 TTC
  - Revêtement le long du cimetière 8.859,29 TTC
  - Goudronnage de la rue de l'Etang 27.350,35 TTC
  - Réfection des chemins d'Audray  
du Cormier  
du Bois Jeusselin (1ère partie)  
de la Rousselière
- pour un total de 51.200,00 TTC

## BATIMENTS COMMUNAUX

### - Peinture :

Monsieur BEUNET, Peintre de COSSE LE VIVIEN a repeint l'ensemble des boiseries externes de la Mairie, ainsi que le portail du cimetière et les menuiseries extérieures de la Salle des Fêtes pour un montant de 24.000,00 TTC

### - Hangar de stockage :

Le Conseil Municipal a décidé la construction d'un hangar de stockage derrière la Poste sur du terrain acheté au Centre Communal d'Action Sociale.

Cet hangar a été réalisé, en partie, grâce à un don du Comité des Fêtes et d'autre part par un emprunt.

Cet hangar sera mis à la disposition du Comité des Fêtes afin qu'il y entrepose le matériel de la Fête de la Moisson.

## ACHAT DE MATERIEL ET DE MOBILIER

- Tapis de cérémonie	1.344,00 TTC
- Encyclopédies Mairie	2.834,00 TTC
- Urne transparente	1.621,00 TTC
- Aspirateur Mairie	860,00 TTC
- Panneau de liège Salle des Fêtes	
- Barre de Coupe	6.500,00 TTC
- Benne 3 Points	2.413,00 TTC
- Chauffe eau Salle des Fêtes	6.798,15 TTC

## LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Voici les nouveaux tarifs de la Salle des fêtes qui seront applicables à compter du 1er Février 1991.

- Vin d'honneur	158,00
- Banquet	754,00
- Mariage	918,00
- Baptême	427,00
- Communion	549,00
- Repas de famille avec cuisine	549,00
- Soirée familiale pour les personnes de la commune	427,00
- Buffet campagnard	549,00
- Réunion d'information	269,50
- Etoile Sportive	173,00
- Ancien d'A.F.N.	349,00
- Nuit de St Sylvestre par associations commune	577,00
- Bal communal	699,00
- Bal société extérieure	1.059,00
- Bal organisé par orchestre	1.854,00
En cas d'annulation	845,00

### Location de la petite Salle annexe :

- Vin d'honneur	54,00
- Réunion d'information	108,00
- Repas, soirée	306,00

## FLEURISSEMENT

Le jury composé de Mesdames DESERT, MARTIN, PAILLARD et TERRIER, a parcouru le bourg de BEAULIEU SUR OUDON le Jeudi 5 Juillet 1990 et a donné les résultats suivants :

### \* CATEGORIE MAISON AVEC JARDIN :

- 1er Prix : Mr PINTAS Bernard
- 2ème Prix : MME FOUBERT Jocelyne
- 3ème Prix : Mr LEMOT Maurice
- 4ème Prix : Mr ROCHER Marcel

### \* CATEGORIE FENETRES ET BALCONS :

- 1er Prix : Mme BOISSEAU Monique
- 2ème Prix : Mme ROBE Marie
- 3ème Prix : Mme BEAUDUCEL Gabrielle

### \* CONCOURS CANTONAL DES FERMES FLEURIES :

- 2ème Prix : Mme TERRIER Christiane



## REMISE DES RECOMPENSES POUR LE FLEURISSEMENT

Le vendredi 7 décembre à 20 H 30, Monsieur Le Maire accompagné du Conseil Municipal a eu l'honneur de remettre des plantes afin de récompenser les maisons fleuries qualifiées. Monsieur le Maire après avoir félicité les gagnants et plus particulièrement Madame TERRIER qui obtient la 2<sup>de</sup> place au concours cantonal des fermes fleuries, remercie toutes les personnes qualifiées et non qualifiées qui ont fait l'effort de fleurir leur maisons. Il espère par ailleurs que cet effort sera renouvelé au cours de cette année.

Monsieur Le Maire a également remercié au cours de cette soirée Messieurs BRUNET, PINTAS et THIREAU pour la réalisation des bacs à fleurs et a remis une plante à chacun afin de récompenser leur travail.

## GROUPEMENT DE DEFENSE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES

Cette année, le groupement de défense contre les ennemis des cultures en collaboration avec la D.D.A.F. et plus précisément avec le F.D.G.P.C., a organisé une lutte contre les ragondins du 19 septembre au 20 Novembre 1990.

En effet, le ragondin, appelé aussi lièvre des marais provoque des dégâts importants sur les cultures (Maïs, prairies...) ainsi qu'à l'environnement, sachant qu'il mange plus du quart de son poids par jour. Un ragondin adulte pesant en moyenne 6 à 8 kilos. L'autre problème est qu'il se reproduit très vite : 2 à 3 portées par an de 6 à 8 petits.

Avec l'aide de 7 applicateurs, dont Monsieur ROCHER André président du groupement de défense de BEAULIEU, une opération de destruction a été mise en place. L'appât constitué de carottes enrobées de Bromadiolone est mis sur une planche à un mètre des rives pour éviter l'empoisonnement d'autres animaux.

Sur notre commune il y avait 40 planches et la fédération départementale a calculé que sur toute la période on en exterminait 17 par planches. Soit environ 680 ragondins d'exterminés en 5 semaines .

Mr ROCHER précise par ailleurs que des appâts contre les ragondins et du souricide peuvent être achetés par l'intermédiaire du Groupement. Il se tient à votre disposition.

## LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

### LE CLUB DES RETROUVAILLES

Chaque semaine on se retrouve avec plaisir de plus en plus nombreux. Les uns pour taper la belote et les autres pour les palets.

- Le 2 février nous avons l'assemblée générale
- Le 11 février nous étions à DAUMERAY pour voir Rouget le braconnier.
- Le 25 Mars repas offert par le Comité des Fêtes et le Bureau d'Aide Sociale.
- Le 8 Mai un concours de belote sans engagement et sans lot.
- Le 17 Mai rencontre cantonale au Genest.
- Le 21 Juin rencontre cantonale à Saint Berthevin.
- Le 4 Juillet nous étions à La Flèche et à Sillé le Guillaume.
- Le 26 Juillet nous étions au Carroussel de SAUMUR.
- Le 2 Août les retraités se réunissaient dans une bonne ambiance pour faire les guirlandes et petits bouquets pour la Fête de La Moisson.
- Le 10 Août nous étions au village fleuri à SAINT FRAIMBAULT SUR PIS.

Cette année nous avons retardé le buffet campagnard pour raison de santé de notre présidente. Il sera remis à une date ultérieure.

Ainsi s'achève l'année 1990.

### L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Le Jeudi 7 Juin 1990 les enfants de l'école de BEAULIEU SUR OUDON ont effectué un voyage scolaire. Cette journée débuta par la découverte d'une fabrique de poteries, suivie de la visite du zoo de la flèche. Les enfants ont passé une agréable journée.

Les enfants vous remercient de votre présence lors des représentations de leur spectacle de Noël les 21-22-et 23 décembre

L'association vous souhaite à tous une très bonne année 91.





Le service d'aide ménagère se met à la disposition des plus âgés pour les aider dans leur tâches matérielles et assurer une présence en cas de solitude.

A tout ceci s'ajoute la possibilité de se faire porter un repas pour une somme raisonnable et la participation de la Mairie.

Madame ROISIL et Madame VIOT se tiennent toujours à la disposition de tous pour renseigner les personnes qui le désirent.

## BEAULIEU AUTREFOIS

### Notes historiques.

Parmi les localités dont les noms ont une forme ancienne, on peut citer : Toigné, Brassé, Audray, Neuville, la Ville, Coutances.

Les Buttes de la Foy, dans lesquelles Monsieur d'OUZOUVILLE voulait voir un monument élevé au Dieu Gaulois BOULIANUS, ne semblent pas même de l'âge des châteliers du XIème Siècle, ni voir une destination militaire.

Les notes inscrites sur les registres paroissiaux pour dépeindre les misères et les désastres de l'époque des guerres de religion, prouvent que les persécutions contre les prêtres et les populations catholiques et sans armes, les dévastations des églises, servirent autant qu'ailleurs dans la paroisse.

Des épidémies sont signalées en septembre 1584, en mai 1906. en 1627 on enterrait dans les jardins, particulièrement aux Cointières, à la Goberie, aux Pichonnières ; le champ de la Chevallerie (cimetière actuel) fut béni pour insuffisance du cimetière attenant à l'église.

Le 4 juin 1731, une nuée de grêle ravagea la Paroisse.

